

## La FA-FP reçue en bilatérale par le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics (MACP) le 22 janvier 2019

Les trois versants étaient représentés par Caroline Charruyer (Fonction publique territoriale), Éric Labourdette (Fonction publique hospitalière), Amar Ammour (Fonction publique d'État), Pascal Kessler (Fonction publique territoriale) et Bruno Collignon. Monsieur Dussopt était accompagné de sa directrice adjointe de cabinet, du conseiller Fonction publique du MACP et du directeur général de l'Administration et de la Fonction publique.

En introduction, le secrétaire d'État a présenté les grands thèmes envisagés pour l'année 2019 :

- ré-installation des trois Conseils supérieurs (CSFPE, CSFPT et CSFPH) et du Conseil commun de la Fonction publique (CCFP),
- présentation de l'avant-projet de loi « Fonction publique » dans les instances représentatives nationales d'ici à quelques semaines.

Les dispositions de la loi et les décrets d'application seront présentés conjointement, ils porteront notamment sur la mobilité choisie et la formation en lien avec la transition professionnelle ainsi que la fusion des instances.

Dans tous les cas, le gouvernement souhaite que cette loi soit votée par les assemblées avant l'été.

Sur ce point, la FA-FP s'est étonnée que la demande de report voire d'abandon de ce projet de loi, exprimée par 8 organisations syndicales, n'ait pas été prise en compte par le gouvernement.

### Agenda social

- **Mise en place du comité de suivi « Égalité femmes-hommes »**

- **Protection sociale complémentaire (PSC) :** Audition des 9 organisations syndicales représentatives par la mission inter-inspections générales.

La FA-FP a rappelé que la participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire était un engagement du MACP, disposition censée apporter une contrepartie à la ré-introduction du jour de carence.

Nous constatons que le dossier PSC n'a pas avancé depuis bientôt deux ans !

- **Attractivité des métiers de la Fonction publique** en lien avec les conclusions du rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Sur ce point, la **FA-FP** a réaffirmé son attachement au dossier concernant l'emploi titulaire des personnes en situation de handicap, sujet sur lequel nos interlocuteurs se sont voulu très rassurants.

La **FA** est une nouvelle fois intervenue sur le cumul de reprise d'ancienneté public/privé pour les contractuel.le.s lauréates et lauréats d'un concours.

- **Santé au travail** : Prolongement des dispositions du congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS) en intégrant un temps de concertation sur la médecine préventive et professionnelle.

**Pour la FA-FP, le dossier relatif aux retraites dans la Fonction publique** aurait dû s'imposer dans l'agenda social.

Les enjeux de ce dossier, en particulier la prise en compte de la pénibilité, est en fait la grande absente de l'actuel agenda social.

**Enfin, la question du pouvoir d'achat ne s'intégrera pas dans la réflexion du gouvernement.**

Sur ce point, la **FA-FP** a rappelé les éléments contenus dans le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique concernant les pertes de pouvoir d'achat, mais aussi la démarche lancée conjointement avec 7 organisations syndicales représentatives visant à ce que le gouvernement prenne « la mesure du malaise qui s'exprime dans la Fonction publique et des difficultés en termes de pouvoir d'achat »

Notre pétition trouve donc tout son sens !

[https://secure.avaaz.org/fr/community\\_petitions/Edouard\\_Philippe\\_Premier\\_ministre\\_Améliorer\\_nos\\_salaires\\_je\\_signe/dashboard/](https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/Edouard_Philippe_Premier_ministre_Améliorer_nos_salaires_je_signe/dashboard/)

**Autonome, progressiste, solidaire,  
à la FA un autre syndicalisme est possible !**